



Feuille de Match



Championnat Départemental des Clubs FÉMININ par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE	
CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy	CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette, Triplette & Tir = 4 pts

FFJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP	Division + Groupe : CDC F A
------------------------------------	-----------------------------

Date : 10/06/18	Lieu : PLOURIVO
-----------------	-----------------

A Équipe n° : 1 A
Club : PLOURIVO

B Équipe n° : 1 B
Club : PLESTIN LES GRÈVES

CAPITAINE / COACH	
NOM + Prénom	n° licence
PERRIN Martine	02258051

CAPITAINE / COACH	
NOM + Prénom	n° licence
Lebert Romique	02257108

A Composition Équipe A		
NOM + Prénom	n° licence	*
ALLAINAT Marion	02258136	1
Pinep Karine	02202096	2
BePot Marie-Pe	02202126	3
Daurin Nelly	02258136	4
Guillemot Christine	02258037	5
		6

B Composition Équipe B		
NOM + Prénom	n° licence	n°
Huon Martine	02257117	1
Quénévez Marie-Pe	02257108	2
Quénévez Yolande	02257118	3
Allain Irene	02257022	4
Lebert Romique	02257108	5
		6

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si une joueuse se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFJP), elle devra s'acquitter d'une amende de 10€ si elle veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ	
NOM + Prénom	n° licence

ARBITRE	
NOM + Prénom	n° licence

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 Au CDC	Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com
	Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A PLOURIVO **A** **B** PLESTIN LES GRÈVES **B**

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	Gue Pom et Christiane	10-13	2-0		1	Allain Irène	13-10	0-2	
2	Allainat Marion	2	2-0		2	Huon Martine	13	0-2	
3	Renin Martine	13-5	2-0		3	Quereux Stiel	5-13	0-2	
4	Daumis Nelly	7-13	2-0		4	Lebest Louique	13-3	0-2	
S/TOTAL PTS >				2	S/TOTAL PTS >				6

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	Allainat Marion	13	0-0		1	Allain Irène	2	0-4	
2	Pinel Karine				2	Huon Martine			
3	Belet Stéphanie	13	0-0		3	Gézélec Yolande	3	0-4	
4	Daumis Nelly				4	Quereux Stiel			
Joueuse remplacée n°1 :				N° Terrains	Joueuse remplacée n°1 :				
Joueuse remplaçante n°1 :					Joueuse remplaçante n°1 :				
Joueuse remplacée n°2 :					Joueuse remplacée n°2 :				
Joueuse remplaçante n°2 :					Joueuse remplaçante n°2 :				
S/TOTAL PTS >				8	S/TOTAL PTS >				0

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
1	Allainat Marion				1	Huon Martine	9-13	0-4
2	Pinel Karine	13-9	4-0		2	Gézélec Yolande		
3	Belet Stéphanie				3	Lebest Louique		
Joueuse remplacée n°1 :				N° Terrains	Joueuse remplacée n°1 :			
Joueuse remplaçante n°1 :					Joueuse remplaçante n°1 :			

TIR de PRÉCISION				TIR de PRÉCISION					
4	Daumis Nelly		0-4	4	Quereux Stiel		0-4		
S/TOTAL PTS >				4	S/TOTAL PTS >				0

A Total Générale Équipe **A** PTS > **18** **A** **B** Total Générale Équipe **B** PTS > **6** **B**

Gagnante : Équipe **A** n° du club de Plourivo Match Nul
 Perdante : Équipe **B** n° du club de Plestin les Grèves

Signature Capitaine Équipe **A** _____ Signature de l'Arbitre _____ Signature Capitaine Équipe **B** _____

RÉSERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent de la CDV (ou le délégué s'il a été désigné)
 Référent CDC 22 : _____
 Etienne SYMONEAUX – 65 chemin de Lanverval – 22700 PERROS GUIREC – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com

* les résultats (y compris TàT, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)
 * une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre
 * l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre



Championnat Départemental « 22 PJP » des Clubs Féminin – « CDC-F »

FEUILLE de MATCH - TIR de PRÉCISION



FFPIP – CR Bretagne PJP – CD 22 PJP

Division + Groupe : CDC F A

Date : 10/06/18

Lieu : PLOUREVO



	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4	Atelier 5
	Boule cible centrée seule	Boule cible centrée but devant 10 cm	Boule cible centrée entre 2 boules à 3 cm	Boule cible centrée boule obstacle à 10 cm	But seul à 20 cm du bord avant
	direction du tir	direction du tir	direction du tir	direction du tir	direction du tir
5 pts >	Carreau	Carreau	Carreau	Carreau	But sorti
3 pts >	Boule sortie	Boule sortie	Boule sortie	Boule sortie	But touché
1 pt >	Boule touchée	Boule touchée	Boule touchée	Boule touchée	
0 pt >	Boule manquée	Boule manquée	Boule manquée	Boule manquée	But manqué

Club PLOUREVO

Équipe n° 1

Joueuse Dauris Kelly

A	Total	Atelier 1				Atelier 2				Atelier 3				Atelier 4				Atelier 5			
		6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m
	8	0	0	0	0	0	0	1	0	0	3	0	0	0	0	3	1	0	0	0	0

Club PLESTIN LES GRÈVES

Équipe n° 1

Joueuse Quéreux Juiel

B	Total	Atelier 1				Atelier 2				Atelier 3				Atelier 4				Atelier 5			
		6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m
	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Résumé du Déroulement du tir de précision

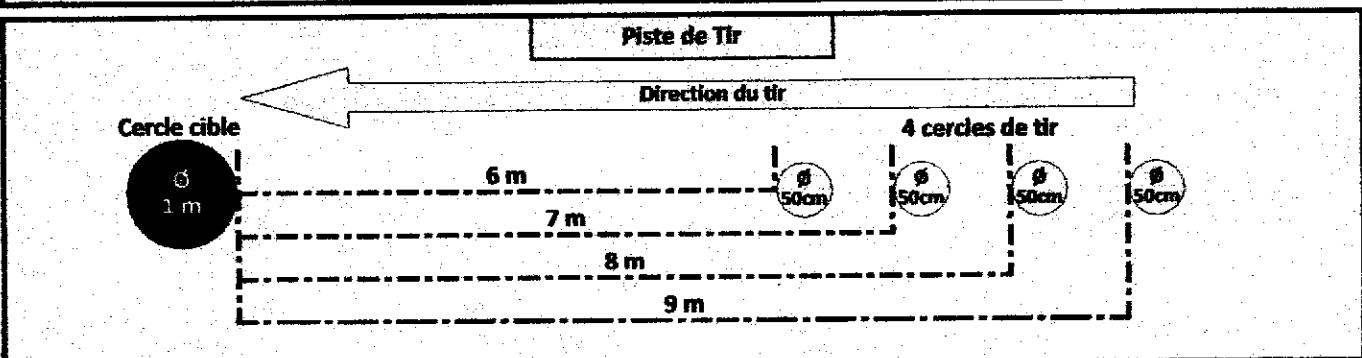
L'ordre de passage est fait par tirage au sort (pièce). La joueuse qui gagne le toast choisit si elle commence ou non le tir.
 Chaque joueuse tire une boule par distance / atelier 1 à 5 (soit 4 boules par atelier et donc 20 boules au total de l'épreuve).
 Les joueuses tirent l'une après l'autre depuis la figure 1 à 6 mètres, jusqu'à la figure 5 à 9 mètres.
 La joueuse a 30 secondes par boule.
 Le tir sera considéré comme valable si l'impact est dans le cercle de tir de 1 mètre.
 Si le cercle est mordu, le tir est considéré comme nul.
 La boule cible doit être touchée en premier.

Attribution des points : Ateliers / Figures 1 – 2 – 3 – 4

5 pts	La boule cible sort du cercle et la boule de tir reste dans le cercle	Aucun obstacle ne doit bouger
3 pts	La boule cible et la boule de tir sortent du cercle	Aucun obstacle ne doit bouger
1 pt	La boule cible touchée reste dans le cercle	Si un obstacle bouge au retour, boule noire touchée après que boule cible a été frappée
0 pt	Impact hors du cercle de tir, non respect du cercle de lancer	Obstacle touché en premier

Attribution des points : Atelier / Figure 5

5 pts	But sorti du cercle de tir
3 pts	But touché : le but est considéré comme frappé si il quitte son logement initial
0 pt	Impact hors du cercle de tir, non respect du cercle de lancer





Feuille de Match



Championnat Départemental des Clubs FÉMININ par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFJP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE
 CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Legat, 56230 Pontivy
 CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Colubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette, Triplette & Tir = 4 pts

FFJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP
 Division + Groupe : CDGFA

Date : 10/06/18
 Lieu : PLOURIVO

A Équipe n° : 3 **A**
 Club : TREGUEUX

B Équipe n° : 1 **B**
 Club : BINIC

CAPITAINE / COACH	
NOM + Prénom	n° licence
HOUEBINE Maryline	02234063

CAPITAINE / COACH	
NOM + Prénom	n° licence
GESTIN Yvette	02258033

A Composition Équipe A		
NOM + Prénom	n° licence	*
JACQUEL Kelly	02234407	
RELO Oriane	02239367	
GUYONARD Sylvie	02239195	
ROBELET Justine	0220039	

B Composition Équipe B		
n°	NOM + Prénom	n° licence
1	GESTIN Yvette	02258033
2	VANEZ FREDERIQUE	02202175
3	BILLOT Cathy	02202041
4	HACCART VALERIE	02202715
5	COUSIN FRANCOISE	09514799
6		

* contrôle licences sur le fichier mesai fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels suites antérieures.
 * si une joueuse se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFJP), elle devra s'acquitter d'une amende de 10€ si elle veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ	
NOM + Prénom	n° licence

ARBITRE	
NOM + Prénom	n° licence

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.



Championnat Départemental « 22 PJP » des Clubs Féminin – « CDC-F » – « FDM » Verso



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A TREGUEUX 3 **A** **B** BINIC 1 **B**

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
1	GUYOMARD Sylvie	11-13	2-0	1	COUSIN FRANCOISE	13-11	0-2
2	RELO Oriane	13-8	2-0	2	HACCART VALERIE	2-13	0-2
3	JACQUEL Nelly	13-10	2-0	3	BILLOT Cathy	10-13	0-2
4	ROBELET Justine	13-0	2-0	4	VANEZ FREDERIQUE	0-13	0-2
S/TOTAL PTS > 6				S/TOTAL PTS > 2			

5
6
7
8

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
1	JACQUEL Nelly	10-13	4-0	1	COUSIN FRANCOISE	13-10	0-4
2	ROBELET Justine			2	HACCART VALERIE		
3	HOUDEBINE Mylène	13-8	4-0	3	GESTIN Yvette	8-13	0-4
4	RELO Oriane			4	BILLOT Cathy		
S/TOTAL PTS > 4				S/TOTAL PTS > 4			

18
14

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
1	GUYOMARD Sylvie			1	COUSIN FRANCOISE		
2	RELO Oriane	9-13	0-0	2	HACCART Valérie		
3	ROBELET Justine			3	VANEZ Frederique		
S/TOTAL PTS > 4				S/TOTAL PTS > 0-4			

22

TIR de PRÉCISION				TIR de PRÉCISION			
4	JACQUEL Nelly		0-0	4	BILLOT CATHY		0-1
S/TOTAL PTS > 4				S/TOTAL PTS > 0-1			

A Total Générale Équipe A PTS > 14 **A** **B** Total Générale Équipe B PTS > 10 **B**

Gagnante : Équipe **A** n° du club de TREGUEUX
 Perdante : Équipe **B** n° du club de BINIC

Signature Capitaine Équipe A: *[Signature]*
 Signature de l'Arbitre: *[Signature]*
 Signature Capitaine Équipe B: *[Signature]*

RESERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent de la CDV (ou le délégué s'il a été désigné)
 Référent CDC 22 : Etienne SYMONEAUX - 65 chemin de Lanverval - 22700 PERROS GUIREC - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com



Championnat Départemental « 22 PJP » des Clubs Féminin – « CDC-F »

FEUILLE de MATCH - TIR de PRÉCISION



FFJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division + Groupe : CDC FA

Date : 10/06/18

Lieu : PLOURIVO



	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4	Atelier 5
	Boule cible centrée seule	Boule cible centrée but devant 10 cm	Boule cible centrée entre 2 boules à 3 cm	Boule cible centrée boule obstacle à 10 cm	But seul à 20 cm du bord avant
5 pts >	Carreau	Carreau	Carreau	Carreau	But sorti
3 pts >	Boule sortie	Boule sortie	Boule sortie	Boule sortie	But touché
1 pt >	Boule touchée	Boule touchée	Boule touchée	Boule touchée	
0 pt >	Boule manquée	Boule manquée	Boule manquée	Boule manquée	But manqué

Club	TREGUEUX				Équipe n°	3				Joueuse	JACQUEL Nelly										
A	Total	Atelier 1				Atelier 2				Atelier 3				Atelier 4				Atelier 5			
		6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m
	14	0	5	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	5	0	0

Club	BINIC				Équipe n°					Joueuse	BILLOT CATHY										
B	Total	Atelier 1				Atelier 2				Atelier 3				Atelier 4				Atelier 5			
		6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m
	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Résumé du Déroulement du tir de précision

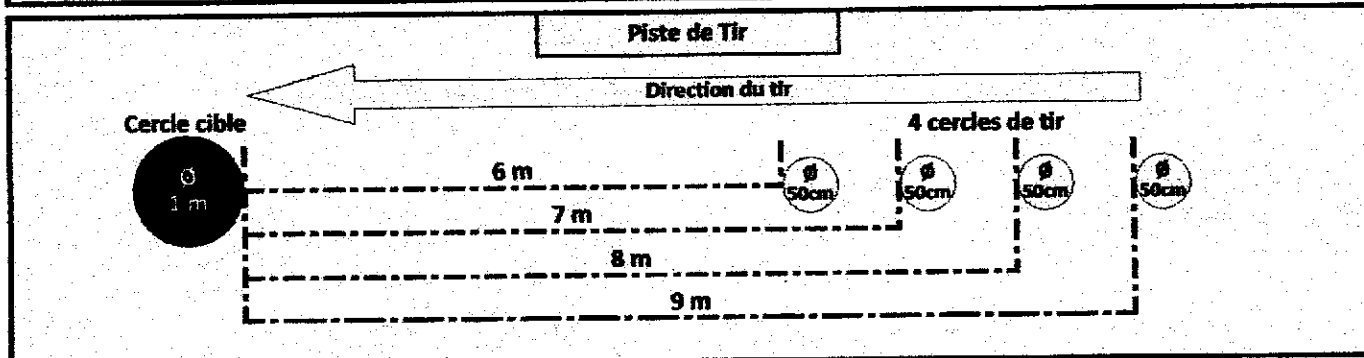
L'ordre de passage est fait par tirage au sort (pièce). La joueuse qui gagne le toast choisit si elle commence ou non le tir.
 Chaque joueuse tire une boule par distance / atelier 1 à 5 (soit 4 boules par atelier et donc 20 boules au total de l'épreuve).
 Les joueuses tirent l'une après l'autre depuis la figure 1 à 6 mètres, jusqu'à la figure 5 à 9 mètres.
 La joueuse a 30 secondes par boule.
 Le tir sera considéré comme valable si l'impact est dans le cercle de tir de 1 mètre.
 Si le cercle est mordu, le tir est considéré comme nul.
 La boule cible doit être touchée en premier.

Attribution des points : Ateliers / Figures 1 - 2 - 3 - 4

5 pts	La boule cible sort du cercle et la boule de tir reste dans le cercle	Aucun obstacle ne doit bouger
3 pts	La boule cible et la boule de tir sortent du cercle	Aucun obstacle ne doit bouger
1 pt	La boule cible touchée reste dans le cercle	Si un obstacle bouge au retour, boule noire touchée après que boule cible a été frappée
0 pt	Impact hors du cercle de tir, non respect du cercle de lancer	Obstacle touché en premier

Attribution des points : Atelier / Figure 5

5 pts	But sorti du cercle de tir
3 pts	But touché : le but est considéré comme frappé si il quitte son logement initial
0 pt	Impact hors du cercle de tir, non respect du cercle de lancer





Feuille de Match



Championnat Départemental des Clubs FÉMININ par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal – FFPJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE	
CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy	CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette, Triplette & Tir = 4 pts

FFPJP – CR Bretagne PJP – CD 22 PJP	Division + Groupe : CDC FA
-------------------------------------	-----------------------------------

Date : 10/06/18	Lieu : PLOURIVO
------------------------	------------------------

A Équipe n° : 2 A
Club : PLOUFRAGAN

B Équipe n° : 1 B
Club : ÉTABLES / MER

CAPITAINE / COACH		
NOM + Prénom	n° licence	
Boscher Anne-Marie	02255110	

CAPITAINE / COACH		
NOM + Prénom	n° licence	
LE CAER Nadine	02227084	

A Composition Équipe A		
NOM + Prénom	n° licence	*
Boscher Anne-Marie	02255110	1
Giquel Wiliane	02255249	2
Roullé Yvonne	02255236	3
Rocuet Marie	02255235	4
		5
		6

B Composition Équipe B		
NOM + Prénom	n° licence	
LE CAER Nadine	02227084	
Rouement Jovette	02209066	
Le Gras Nadine	02227217	
Le Bail Martine	02227067	
Girard Jeanne	02246228	

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels manqués antérieurs.

* si une joueuse se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article AA du règlement administratif et sportif de la FFPJP), elle devra s'acquitter d'une amende de 10€ si elle veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ		
NOM + Prénom	n° licence	

ARBITRE		
NOM + Prénom	n° licence	

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 PJP	Responsable : Etienne SYMONEAUX – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com
	Membres : Michel RÉLO – 06 80 68 95 17 / Roland PYRON – 06 76 88 15 44



Championnat Départemental « 22 PJP » des Clubs Féminin – « CDC-F » – « FDM » Verso

club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :



A PLOUFRAGAN 2 **A** **B** ETABRES/MER 1 **B**

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS		
1	Giquel Viviane	1	2-0	1	Girard Jeanne	13	0-2		
2	Boscher Anne-Marie	13	2-0	2	Thouement Jossette	7	0-2		
3	Roullé Yvonne	5	2-0	3	Le Goas Nadine	13	0-2		
4	Roscoet Sylvie	13	2-0	4	Le Caër Nadine	6	0-2		
S/TOTAL PTS >				4	S/TOTAL PTS >				4

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS		
1	Roullé Yvonne	0	4-0	1	LE GOAS Nadine	13	0-4		
2	Boscher Anne-Marie			2	LE BAÏF Martine				
3	Giquel Viviane	13	4-0	3	Thouement Jossette	8	0-4		
4	Roscoet Sylvie			4	Girard Jeanne				
S/TOTAL PTS >				4	S/TOTAL PTS >				4

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS		
1	Roullé Yvonne			1	Girard Jeanne				
2	Giquel Viviane	13	4-0	2	Thouement Jossette	0	0-4		
3	Roscoet Sylvie			3	LE BAÏF Martine				
S/TOTAL PTS >				0	S/TOTAL PTS >				4

A Total Générale Équipe A PTS > 12 **A** **B** Total Générale Équipe B PTS > 12 **B**

Gagnante : Équipe n° du club de Match Nul
 Perdante : Équipe n° du club de

Signature Capitaine Équipe A Signature de l'Arbitre Signature Capitaine Équipe B

RESERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent de la CDV (ou le délégué s'il a été désigné)
 Référent CDC 22 : Etienne SYMONEAUX - 65 chemin de Lanverval - 22700 PERROS GUIREC - 06 40 45 54 21 - etienne.synoneaux@pet@gmail.com



Championnat Départemental « 22 PJP » des Clubs Féminin – « CDC-F »

FEUILLE de MATCH - TIR de PRÉCISION



FFPIP – CR Bretagne PJP – CD 22 PJP Division + Groupe : **CDC FA**

Date : **10/06/18** Lieu : **PLOURIVO**

CÔTES D'ARMOR	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4	Atelier 5
	Boule cible centrée seule	Boule cible centrée but devant 10 cm	Boule cible centrée entre 2 boules à 3 cm	Boule cible centrée boule obstacle à 10 cm	But seul à 20 cm du bord avant
direction du tir	direction du tir	direction du tir	direction du tir	direction du tir	
5 pts >	Carreau	Carreau	Carreau	Carreau	But sorti
3 pts >	Boule sortie	Boule sortie	Boule sortie	Boule sortie	But touché
1 pt >	Boule touchée	Boule touchée	Boule touchée	Boule touchée	
0 pt >	Boule manquée	Boule manquée	Boule manquée	Boule manquée	But manqué

Club **PLOUFRAGAN** Equipe n° **2** Joueuse **Anne-Marie Bolecher**

A	Total	Atelier 1				Atelier 2				Atelier 3				Atelier 4				Atelier 5			
		6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m
	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Club **ETABLES/MER 1** Equipe n° Joueuse **Sue Goas Nadine**

B	Total	Atelier 1				Atelier 2				Atelier 3				Atelier 4				Atelier 5			
		6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m
	7	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Résumé du Déroulement du tir de précision

L'ordre de passage est fait par tirage au sort (pièce). La joueuse qui gagne le toast choisit si elle commence ou non le tir.
 Chaque joueuse tire une boule par distance / atelier 1 à 5 (soit 4 boules par atelier et donc 20 boules au total de l'épreuve).
 Les joueuses tirent l'une après l'autre depuis la figure 1 à 6 mètres, jusqu'à la figure 5 à 9 mètres.
 La joueuse a 30 secondes par boule.
 Le tir sera considéré comme valable si l'impact est dans le cercle de tir de 1 mètre.
 Si le cercle est mordu, le tir est considéré comme nul.
 La boule cible doit être touchée en premier.

Attribution des points : Ateliers / Figures 1 – 2 – 3 – 4

5 pts	La boule cible sort du cercle et la boule de tir reste dans le cercle	Aucun obstacle ne doit bouger
3 pts	La boule cible et la boule de tir sortent du cercle	Aucun obstacle ne doit bouger
1 pt	La boule cible touchée reste dans le cercle	Si un obstacle bouge au retour, boule noire touchée après que boule cible a été frappée
0 pt	Impact hors du cercle de tir, non respect du cercle de lancer	Obstacle touché en premier

Attribution des points : Atelier / Figure 5

5 pts	But sorti du cercle de tir
3 pts	But touché : le but est considéré comme frappé si il quitte son logement initial
0 pt	Impact hors du cercle de tir, non respect du cercle de lancer

